

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE IV		
SESSION : 2004	Code : 500 223 32	Page : 1 / 1
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Spécialité :DOREUR A LA FEUILLE ORNEMANISTE Epreuve Pratique : TRAVAIL DE DORURE		Durée : 28 h 00 Coefficient : 10

Corrigé

CRITERES D'EVALUATION :

L'OPÉRATION DE DORURE S'EST-ELLE BIEN DEROULEE SELON LES REGLES EXIGEES ?

1/ PASSAGE DE L'APPRÊT COMPLET AU BLANC ADOUCISSAGE ET REPARURE.

2/ PASSAGE DE L'OCRE JAUNE PASSAGE DU CHIEN D'ASSIETTE.

3/ DORURE A LA FEUILLE D'OR

4/ RESPECT DU STYLE

5/ QUALITE DE LA REPARURE DES BRILLANTS ET DES MATS

TOTAL DE L'ÉVALUATION SUR 200 POINTS